

VENT DU SUD

Coup de colère dans les hautes sphères et « reprise en main » de l'ECT par son Directeur ; un DET bien mal en point dont l'orgueil personnel a été soumis à rude épreuve par une Direction Régionale bien peu satisfaite de ses diverses prestations. Enfin, « reprise en main », tout est relatif vous l'aviez bien compris, il s'agit plutôt d'une « gesticulation de circonstance ».

La recette :

T'es DET et tu viens de prendre une branlée par la Direction Régionale, tu fais quoi ?

- Tu tires sur tout ce qui bouge et tu t'en occupes perso.

Papy fait de la résistance....

- Tu joues le Parrain en associant à ton fan-club un clown, mais pas un charlot, un vrai, un qui va se prendre au sérieux et faire parler de toi.

Les bavures :

- C'est de confondre clown et planche pourrie.
- C'est de « cartonner » un jeune ASCT dont le réveil ne sonne pas en RHR, qui fait tout pour rattraper le loupé d'Orféa et qui tombe sur un RET voulant prouver sa puissance intellectuelle en jouant le Rambo du 7P1 (demande d'explication).

L'effet :

Et bien maintenant il est joli notre DET, il est content de lui et fier de sa prestation. Il va en parler de sa « reprise en main » de l'ECT.

La suite :

SUD-Rail ne peut se satisfaire d'une attitude aussi peu responsable. Si notre DET veut prouver ses compétences il en a le droit, c'est même son job... mais là on attend toujours et personne ne voit rien venir sinon des congés refusés, des modifs à la pelle, des journées à rallonge pour la réserve, une CPST à son tour frappée par l'absentéisme, etc....



SUD-Rail ne va pas en rester là et envisage de poursuivre son « audit ». Après avoir démasqué les placardisés, nous allons tout faire pour débusquer les clowns. Pour revenir au DET, si ses seules compétences se résument à gesticuler maladroitement, à parader autour des petits fours de Zurich, qu'il fasse valoir ses droits la retraite !

SOMMAIRE

PAGE 1 :

Papy fait de la résistance

PAGE 3 :

Réglementation

PAGE 2 :

L'ECT au bord de la rupture

PAGE 4 :

Echos sur les trains



LES AGENTS DE RÉSERVE PRESSÉS AU NOM DE LA PRODUCTIVITÉ !!!

Depuis le 11 décembre et la pelleté de trains supplémentaires à assurer, **l'ECT est au bord de la rupture !**

On ne compte plus les trains supprimés, les journées en dérogation, les commandes non-réglementaires et les modifs.

Le responsable congés ne connaît plus qu'une couleur : le ROUGE !

Les roulements ont été fortement dégradés mais pire est encore la situation des agents de réserve.



RESERVE : On presse !!!

Le pompon revient à la réserve !

Les journées avec coupure deviennent systématiques.

Les délégués du personnel doivent intervenir quotidiennement pour faire respecter les accords locaux et le RH0077 que la CPST tente d'enfreindre.

Vous êtes agent de réserve actuellement à l'ECT, cela nécessite :

- une santé de feu car les temps de repos sont bien maigres.
- Une boussole car vous ne savez plus dans quel sens vous vous trouvez sur les lignes dont vous dégustez le cadencement...
- Un self-control aguerris car vous avez envie de botter le derrière du premier représentant de la direction venu !

SUD-Rail averti la direction que cette situation ne peut perdurer.

En pratiquant sa politique préférée, celle de l'autruche, la direction risque de subir un réveil douloureux...

PHILIPPE SANSONSAC EN 3 X 8 SUR LES TRAINS

On le voit partout !!!

Sur les trains de matinée, sur les trains de jours, sur les trains de soirée, sur les trains de nuit, en RHR !

Est-ce parce qu'il regrette son ancien métier ?

Est-ce parce qu'il ne sait pas dire NON ?

Est-ce parce qu'il veut être bien vu ?

Est-ce parce qu'il s'ennuie à la maison ?

Toujours est-il que Philippe Sansonsac tire des trains 24 h sur 24 h sans se préoccuper du RH0077.

D'après le décompte, **il aurait couvert 788 000 Km au cours de l'année 2005...**

Dans le même temps, **il aurait effectué 0, 37 accompagnement** : dur de juger ses agents ensuite !

Dans le même temps, **il serait passé le 18 mai dans son bureau pour traiter quelques rapports de ses agents !**

SUD-Rail vous tiendra informé de l'activité de Philippe Sansonsac en 2006.

Deux petits points de règlement pour ne plus se faire enfler !

Accord local sur les journées mixtes TER / Ouest Lyonnais

« Les journées mixtes TER / Ouest Lyonnais ne comportent pas de coupure »

Suite à l'accord local signé en mai 2004, aucune journée mixte reprenant des TER et de l'Ouest Lyonnais ne peut comporter de coupure.

Accord local sur les tournées Montchanin et Morez

« Les journées de travail à destination de Morez et Montchanin n'intègrent pas de trains devant et derrière les trains TER directs desservant ces destinations »

Suite à l'accord local signé en mai 2004, vous ne pouvez effectuer de trains avant de vous rendre à Montchanin ou Morez ni après. Seuls les acheminements de Valence ou St Etienne sont autorisés.

L'EIS est facultatif

L'entretien individuel semestriel est un formidable attrape-couillon !

Pourquoi ?

Parce que 9 fois sur 10, lors des notations, la direction se retranche derrière l'EIS pour justifier une non notation.

Sachez que l'EIS ne peut en aucun cas vous être imposé.

En effet, l'EIS n'est présent ni dans le statut, ni

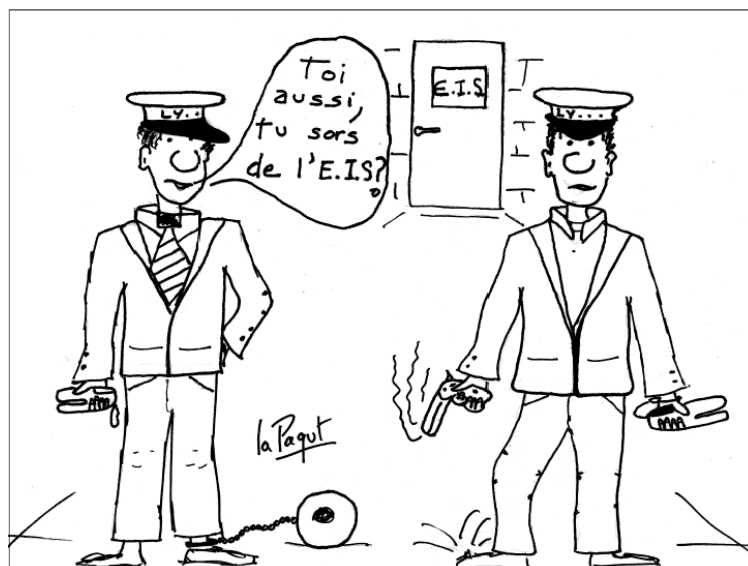
dans la fiche métier, ni dans aucun accord passé avec les partenaires sociaux.

Votre RET devrait donc vous demander si vous acceptez de

bien vouloir le passer et par là même accepter de lui donner des arguments pour ne pas vous noter...

Mais plus fort encore, certains RET vous demandent même de signer le

document où figurent ses appréciations. **En paraphant ce papier, vous signez en même temps votre « arrêt de mort » pour les notations.** En gros, la direction considère que vous reconnaissez certaines des raisons invoquées pour ne pas vous noter !



Nice-Paris

SUD-Rail était bien seul, sauf peut-être après les incidents !

L'affaire du billet à 1,20 € a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. **SUD-Rail avait en son temps agi auprès des autorités organisatrices** pour alerter sur les difficultés engendrées par ce genre de mesure.

- **Audience auprès du DET** de l'ECT de Marseille le 16/12.
- **Courrier au président du conseil régional PACA** le 21/12.
- **Communiqué de presse** le 28/12.

La SNCF comme à l'accoutumé, nous a écouté sagement



mais n'a tenu compte ni de nos arguments ni de l'expérience des années antérieures.

Malheureusement, les faits nous ont donné raison ! Qui, sinon le Conseil Régional PACA et la SNCF, porte une lourde implication dans ces événements ?

AGENDA

11 février : *Manifestation à Strasbourg contre la directive Bolkestein*

14 et 15 mars : *CHSCT Lyon*

23 mars : *Elections Professionnelles*

Traités comme de la m....

De plus en plus de rames circulent sans local de service pour l'ASCT.

Ceci pourrait être un simple oubli de cadres décisionnaires surbookés ou distraits...

Mais non !!!

Les remontées faisant état de ces problèmes sont connus en haut lieu mais cela ne change pas la situation, pire ça l'accentue.

Il semblerait que l'on ne juge pas utile d'octroyer un local de service systématiquement à l'ASCT. Cela en dit long sur l'image que la direction a des ASCT, sur le respect qu'elle leur accorde, sur la manière dont elle les traite !

Certains RET conseillent même de réquisitionner les toilettes. Certains opérateurs s'octroient le droit de nous relever de toutes nos missions sauf les séquences de départ.

Quelle valeur a notre métier aux yeux de ces gens-là ?



La petite maxime du VENT DU SUD n°21

« *Ceux qui rêvent le jour auront toujours un avantage sur ceux qui rêvent la nuit* »